



Direction des Ressources
 Subdivision Administrative
ARRIVÉE LE
 04 MARS 2026
 N° / IDV

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

DATE DE CONVOCATION ET AFFICHAGE 16/02/2026	L'an deux mille vingt-six, le vingt-quatre février, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Mme Sonia TAAE maire de la commune de Papara. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales Mme VANAA Timerie est nommé(e) secrétaire de séance.
--	---

Date de transmission IDV	04/03/2026	Date du Rendu exécutoire	04/03/2026
Date d'affichage de la délibération	04/03/2026		

OBJET : Prenant acte du débat d'orientation budgétaire 2026.

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 33
 PRESENTS : 23
 PROCURATIONS : 02
 ABSENT : 08
 VOTANTS : 25
 POUR : 24
 CONTRE : 00
 ABSTENTION : 01

	Présent	Absent	Procuration
Mme TAAE Sonia, maire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
M. RIMA Fabien, 1 ^{er} adjoint	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Mme TEIKIOTIU Anne, 2 ^{ème} adjointe	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
M. PARKER Poetai, 3 ^{ème} adjoint	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Mme TINOMOE Thérèse, 4 ^{ème} adjointe	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
M. TEFAAORA Taute, 5 ^{ème} adjoint	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Mme RAI Josiane, 6 ^{ème} adjointe	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
M. OITO Pierre, 7 ^{ème} adjoint	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Mme VANAA Timerie, 8 ^{ème} adjointe	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
M. WAN SOONG Yves, 9 ^{ème} adjoint	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
M. PUNUA Urarii, conseiller	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
M. TERIIPAIA Claude, conseiller	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
M. MENDELSONN René, conseiller	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
M. RAVEINO Inatio, conseiller	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
M. MANUEL Teremoana, conseiller	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
M. FENUAITI Roonui, conseiller	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Mme TEAHU Tahia, conseillère	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Mme TAUMI Cathy, conseillère	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Mme TARINA Meherio, conseillère	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Mme AUKARA Sylvana, conseillère	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Mme TEAHU Tahia
Mme TEIPOARII Maeva, conseillère	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
M. CHAN Tevainui, conseiller	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Mme POETAI Norma, conseillère	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
M. LE GAYIC Clément, conseiller	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Mme LE GAYIC Béatrice, conseillère	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Mme BUCHIN Titaina, conseillère	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
M. SANDRAS Bruno, conseiller	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Mme ORA Moeana, conseillère	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Mme MOTAHU Louisa, conseillère	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
M. PITO Heiarii, conseiller	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
M. TERIITAHU Gaston, conseiller	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Mme CHOUNE Yolande, conseillère	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
M. RAVATUA Robert, conseiller	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	M. PUNUA Urarii

Formant la majorité des membres en exercice.

La Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie dans les délais légaux

La Maire

Sonia TAAE



- Vu** la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée, portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
- Vu** l'ordonnance n° 2007-1434 du 5 octobre 2007 modifiée portant extension des première, deuxième et cinquième parties du code général des collectivités territoriales aux communes de Polynésie française, à leurs groupements et à leurs établissements publics ;
- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales applicable en Polynésie française et notamment son article L.2312-12 ;
- Vu** le décret 72-407 du 5 octobre 2007 portant création des communes dans le territoire de la Polynésie française ;
- Vu** l'avis de la commission des finances en date du 13/02/2026 ;
- Vu** l'avis du conseil d'exploitation de la régie des déchets en date du 13/02/2026 ;
- Vu** le rapport de présentation joint en annexe ;

Considérant que dans les communes de 3 500 habitants et plus, le Conseil municipal doit débattre sur les orientations générales du budget, dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci et dans les conditions fixées par son règlement intérieur.

Considérant que pour permettre de débattre des orientations générales du budget 2026, le conseil municipal doit s'appuyer sur un rapport sur les orientations générales budgétaires, les engagements pluriannuels ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.

Considérant que ce rapport doit donner lieu à un débat et que celui-ci doit être acté par le conseil municipal

Tel est l'objet de la présente délibération.

ADOPTE

Article 1. De prendre acte du débat d'orientation budgétaire avant le vote du budget de l'exercice 2026.

Article 2. De demander au maire de préparer le budget 2026 conformément aux orientations ainsi définies.

Article 3. Conformément aux dispositions de l'article 421-1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Polynésie française peut être saisi par la voie du recours formé contre la présente décision, dans un délai de deux mois à compter de sa publication. La juridiction administrative compétente peut être aussi saisie par l'application de « télé recours citoyen » accessible depuis le site www.telerecours.fr.

Article 4. La Maire est chargée de l'exécution de la présente délibération qui sera publiée et communiquée partout où besoin sera.

*La présente délibération est transmise à Madame la Cheffe de la Subdivision Administrative des Iles du Vent.
Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour copie conforme au registre des délibérations.*

Secrétaire de séance



VANAA Timerie

Le Maire certifie, sous sa responsabilité,
le caractère exécutoire du présent acte,
qui a été transmis au Haut-Commissaire
le 4/3/26 et notifié ou
publié le 4/3/26

La Maire

Sonia TAAE





**Rapport d'Orientation Budgétaire
DOB 2026**

Conseil municipal du 24 février 2026

■ Table des matières

1. Contexte économique	3
2. Les principales orientations au Budget Principal - hors charges de personnel	3
2.1 Evolution favorable des recettes	3
2.2 Evolution des recettes à la baisse	3
2.3 Baisse des dépenses	4
2.4 Hausse des dépenses	4
2.5 Impact global estimé	5
3. Les principales orientations au Budget annexe des déchets - hors charges de personnel	5
3.1 Evolution favorable des recettes	5
3.2 Evolution des recettes à la baisse	5
3.3 Hausse des dépenses	5
3.4 Baisse des dépenses	6
3.5 Impact global estimé	6
4. Evolution de la masse salariale	7
4.1 La structure des effectifs à la clôture 2025	7
4.2 Les embauches prévisionnelles 2026	7
4.3 Les départs prévisionnels 2026	8
4.4 Les indemnités	8
4.5 Charges patronales CPS	9
4.6 Impact global estimé des charges de personnel	9
5. Nouveaux programmes d'investissement 2026	9
5.1 Centre d'Incendie et de Secours	9
5.2 Direction Générale des Services	10
5.3 Direction Générale des Services Techniques	10
5.4 Direction Jeunesse et Sports	10
5.5 Direction des Ressources	10
5.6 Direction des Services à la Population	11
6. La dette bancaire	11
7. Impacts sur le budget principal (BP) 2026	11
7.1 Le fonctionnement	11
7.1.1 Les recettes de fonctionnement	11
7.1.2 Les dépenses de fonctionnement	12
7.2 L'investissement	12
7.2.1 Les dépenses d'investissement	12
7.2.2 Les recettes d'investissement	13

8.	Impacts sur le budget annexe des déchets (BAD) 2026	13
8.1	Le fonctionnement	13
8.1.1	Les recettes de fonctionnement	13
8.1.2	Les dépenses de fonctionnement	14
8.2	L'investissement	14
8.2.1	Les dépenses d'investissement - continuité du programme d'achats de bacs	14
8.2.2	Les recettes d'investissement	14

1. Contexte économique

Le contexte international reste marqué par des **tensions géopolitiques persistantes et une instabilité des marchés**, entraînant une volatilité des prix de l'énergie, des matières premières et du transport. Cette situation continue de **peser sur les coûts d'approvisionnement des entreprises et des collectivités**. Elle contribue à maintenir un environnement économique incertain, limitant la visibilité financière à moyen terme.

Au niveau national, la France poursuit **ses efforts de maîtrise des finances publiques dans un contexte de déficit et d'endettement élevés**. Cette situation se traduit par une pression accrue sur les dotations de l'État aux collectivités et par une incitation à l'optimisation des dépenses locales. Par ailleurs, **l'inflation et la revalorisation des charges salariales continuent d'impacter les budgets communaux**.

Dans un contexte institutionnel particulier (**année d'élections**), **les dotations de l'État pourraient être maintenues à court terme**. Toutefois, au regard des contraintes pesant sur les finances publiques nationales, une vigilance reste nécessaire quant à leur évolution à moyen terme.

2. Les principales orientations au Budget Principal - hors charges de personnel

2.1 Evolution favorable des recettes

Chapitre 013 - Indemnités journalières

+ 15 MF

Remboursement de la CPS des cotisations indûment versées sur 2026, pour un montant estimé à 15 MF.

Chapitre 70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses

+ 35 MF

Reprise de la facturation de la restauration scolaire, la recette est estimée à 35 MF, sur la base de 500 rationnaires, d'un tarif unitaire de 500 XPF par repas, et d'une moyenne de 140 jours par année civile.

2.2 Evolution des recettes à la baisse

Chapitre 70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses

-17.6 MF

Refacturation du personnel est prévue à hauteur de 5 MF (Uniquement l'agent Daniel CLARK), contre 22.6 MF CFP en 2025, cette dernière intégrant un rattrapage des exercices antérieurs et la rémunération de Cindy LEROUX.

● Chapitre 74 – Dotations, subventions et participations

-15 MF

La DNAF et la DGF devraient être maintenues en 2026. Toutefois, compte tenu des modalités de fonctionnement de la COMCOM, une diminution du FPIC de l'ordre de -15 MF est anticipée, portant son montant prévisionnel à 35 MF CFP, contre 50 MF CFP en 2025.

● Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante

-4.8 MF

L'arrêt des locations, à l'EPIC VAIPU et à COLOMBANI à compter de 2026 entraînera une baisse de recettes estimée à -4,8 MF CFP.

Note : Nous n'attendons pas d'évolutions significatives sur les autres chapitres.

2.3 Baisse des dépenses

● Chapitre 011 – Contrat et prestations

-14 MF

Baisse des prestations de Newrest suite à la reprise en régie de la gestion des recettes.

● Chapitre 67 – Subventions d'équilibre

-12 MF

Baisse de la subvention d'équilibre au Budget Annexe des Déchets.

La baisse de la subvention d'équilibre traduit l'amélioration progressive de l'autonomie financière du budget.

2.4 Hausse des dépenses

● Chapitre 65 – Admission en non-valeur

+61,3MF

Sur les 144.2 MF d'admission en non-valeur demandés par la TIDV, la commune prévoit de passer 61,3 MF sur 2026.

Cette opération est nécessaire pour procéder au nettoyage des factures impayées présentant une forte antériorité. Elle contribue à la sincérité des comptes de la collectivité.

● Chapitre 68 – Provision pour risque d'irrecouvrabilité des créances

+10 MF

Application de la méthode de calcul préconisée par le Trésor (25 MF par année).

Cette opération permet de prendre en compte les difficultés potentielles de recouvrement de certaines créances. Elle vise à limiter les effets des futures pertes sur l'équilibre budgétaire.

● Chapitre 042- Amortissements

+10 MF

Suite à l'inventaire, actualisation des amortissements à constater.

La fiabilisation de l'inventaire du patrimoine a permis de sécuriser la base des immobilisations de la commune. La mise en œuvre des amortissements qui en découle contribue à une meilleure prise en compte de l'usure des biens.

Note : Nous n'attendons pas d'évolutions significatives sur les autres chapitres.

2.5 Impact global estimé

Les charges 2026 intègrent un effort volontaire de mise en conformité financière (ANV, provisions) et traduisent une volonté de sécurisation durable des comptes communaux :

	Impact positif	Impact négatif	Impact net
Hausse des recettes	50		50
Baisse des recettes		37,4	-37,4
Baisse des dépenses	26		26
Hausse des dépenses		81,3	-81,3
Total	76	118,7	-42,7

Ainsi, il y aurait donc une hausse des crédits budgétaires 2026 de 42,7 MF.

3. Les principales orientations au Budget annexe des déchets - hors charges de personnel

3.1 Evolution favorable des recettes

● Chapitre 042 - Reprise de QP

+2 MF

Suite à l'inventaire, actualisation des reprises de QP à constater.

3.2 Evolution des recettes à la baisse

● Chapitre 77 - Subventions d'équilibre

-12 MF

Baisse de la subvention d'équilibre en provenance du Budget Principal.

La baisse de la subvention d'équilibre traduit l'amélioration progressive de l'autonomie financière du budget.

Note : Nous n'attendons pas d'évolutions significatives sur les autres chapitres.

3.3 Hausse des dépenses

● Chapitre 68 - Provision pour risque d'irrecouvrabilité des créances

+2 MF

Application de la méthode de calcul préconisée par le Trésor (7 MF par année).

Cette opération permet de prendre en compte les difficultés potentielles de recouvrement de certaines créances. Elle vise à limiter les effets de futures pertes sur l'équilibre budgétaire.

3.4 Baisse des dépenses

Chapitre 65 – Admission en non-valeur

● -30.1 MF

En 2025, la commune a passé 30.1 MF d'ANV. Sur 2026, aucune ANV n'est prévue.

● Chapitre 67 – Annulations de titres

-3.8 MF

En 2025, la commune a passé 3.8 MF d'annulations de titres (corrections années antérieures). Sur 2026, aucune annulation n'est prévue.

● Chapitre 042- Amortissements

-4.5 MF

L'absence de réformes sur N génère une baisse de 4.5 MF des dépenses.

Note : Nous n'attendons pas d'évolutions significatives sur les autres chapitres.

3.5 Impact global estimé

Les charges 2026 intègrent un effort volontaire de mise en conformité financière (amortissements et reprises de QP, provisions) :

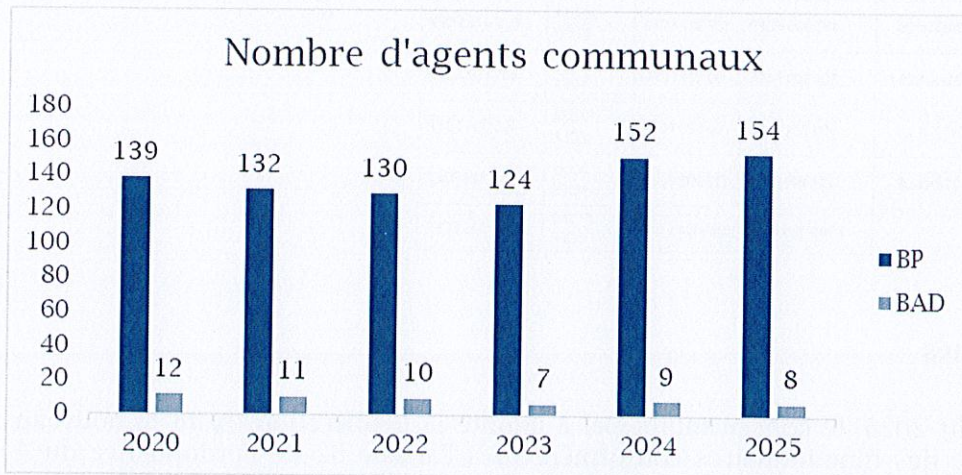
	Impact positif	Impact négatif	Impact net
Hausse des recettes	2		2
Baisse des recettes		12	-12
Baisse des dépenses	38,4		38,4
Hausse des dépenses		2	-2
Total	40,4	14	26,4

Ainsi, il y aurait donc une baisse des crédits budgétaires 2026 de 26.4 MF.

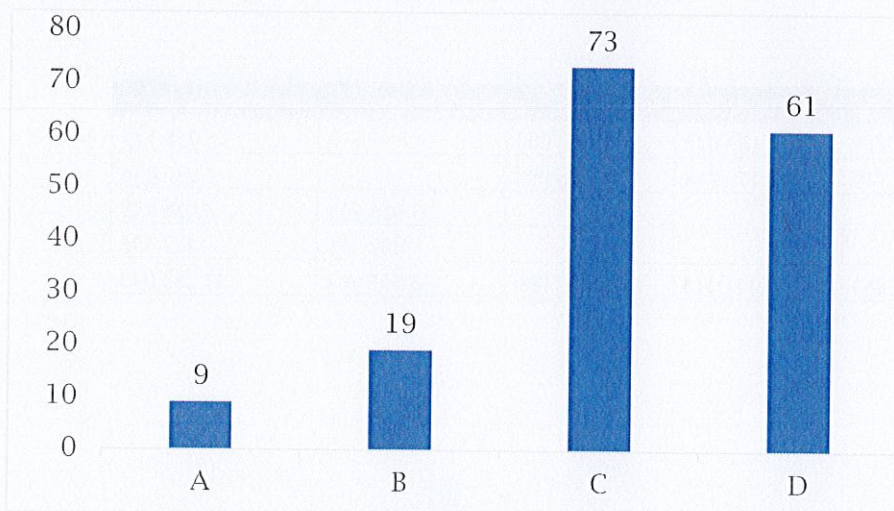
4. Evolution de la masse salariale

4.1 La structure des effectifs à la clôture 2025

À ce jour, la collectivité compte 162 emplois permanents (pourvus et vacants) existants au dernier tableau des effectifs :



On recense à ce jour 9 postes de catégorie A dont 3 postes vacants, 19 postes de catégorie B, 73 postes de catégorie C et enfin 61 postes de catégorie D :



4.2 Les embauches prévisionnelles 2026

- Dans un objectif de structuration et d'optimisation du service, **un recrutement en catégorie B est prévu au sein du Budget Annexe des Déchets (BAD)**. Ce renfort permettra de renforcer l'encadrement opérationnel, d'améliorer l'organisation du travail et de fiabiliser le suivi administratif et financier du service, dans un contexte d'exigence accrue en matière de performance et de maîtrise des coûts. **Ce poste représente un coût supplémentaire estimé à 3 MF pour l'année 2026, qui devra être intégré dans la trajectoire financière du budget annexe.**
- **Aucune embauche n'est prévue pour le budget principal.**

4.3 Les départs prévisionnels 2026

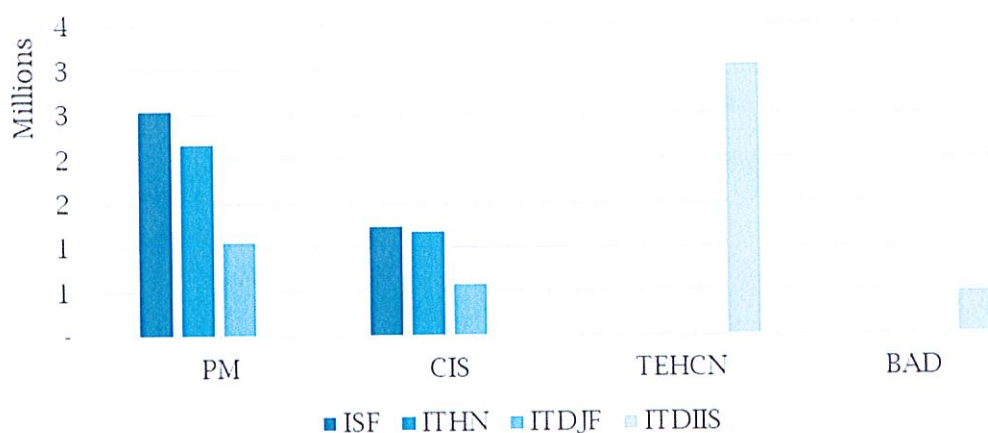
- Concernant le BAD il n'y a aucun départ à la retraite en 2026.
- Cinq départs à la retraite au Budget Principal sont programmés en 2026 et devraient générer **une économie estimée à 10,6 MF** :

RETRAITES 2026 au BP	Date de départ prévisionnelle	Salaires bruts au 31/12/25	QPP	CGF	Total
ARNAUD Ronald	31-août-26	483 925 FCFP	137 937 FCFP	11 614 FCFP	633 476 FCFP
MAI Olga	30-juin-26	483 925 FCFP	137 937 FCFP	11 614 FCFP	633 476 FCFP
RAOULX Christian	31-oct-26	304 199 FCFP	90 327 FCFP	7 301 FCFP	401 827 FCFP
SANFORD Erika	30-juin-26	306 734 FCFP	90 999 FCFP	7 362 FCFP	405 095 FCFP
TERIITEHAU	31-oct-26	387 140 FCFP	112 298 FCFP	9 291 FCFP	508 729 FCFP
Total		1 965 923 FCFP	569 498 FCFP	47 182 FCFP	2 582 603 FCFP

4.4 Les indemnités

À la date du 26 août 2025, le conseil municipal a adopté la délibération fixant le nouveau régime indemnitaire des fonctionnaires conformément à l'article 62 de l'ordonnance du 4 janvier 2005. Il est à remarquer que la quasi-totalité des indemnités créées revêt un caractère facultatif (la commune peut décider de ne pas les appliquer) et que l'arrêté du haut-commissaire fixe uniquement le plafond (l'organe délibérant peut décider d'appliquer des taux moins importants).

	ISF	ITHN	ITDJF	ITDIIS	Total
PM	2 540 115	2 162 028	1 056 000		5 758 143
CIS	1 230 748	1 179 288	576 000		2 986 036
TEHCN				3 055 428	3 055 428
BAD				482 436	482 436
Grands totaux	3 770 863	3 341 316	1 632 000	3 537 864	12 282 043



4.5 Charges patronales CPS

En 2025, la commune a procédé au rattrapage de trois mensualités de charges patronales CPS, portant le nombre de mensualités constatées sur l'exercice à 15. En 2026, seules 12 mensualités sont attendues, ce qui se traduira par **une baisse prévisionnelle de l'article 6451 estimée à 40 MF au budget principal et à 3 MF au BAD.**

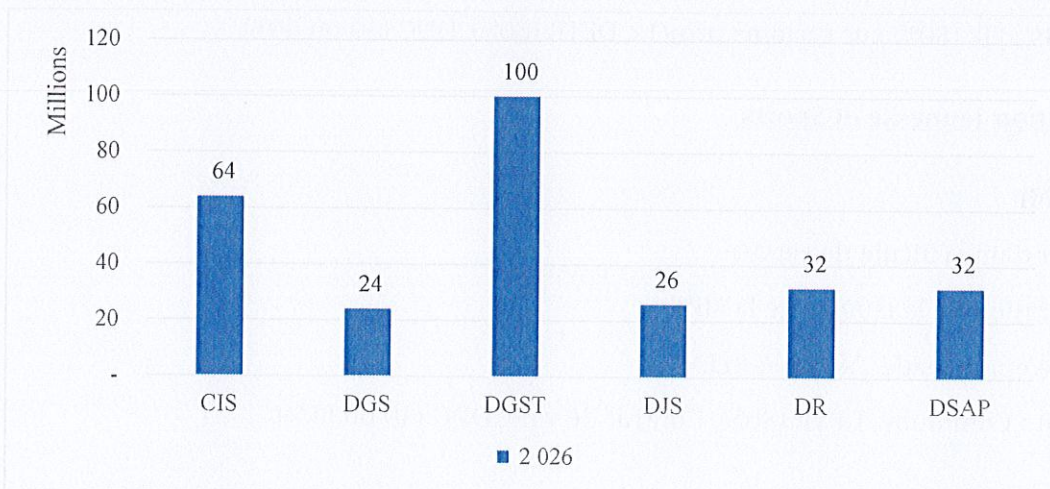
4.6 Impact global estimé des charges de personnel

L'évolution des charges de personnel traduit un effort de maîtrise des charges dans un contexte d'optimisation et d'équilibre financier :

	BP	BAD	Total
Départ à la retraite	-10,6		-10,6
Indemnités	+11,8	+0,5	+12,3
Embauches		+3	+3
Charges CPS	-40	-3	-43
Total	-38,8	+0,5	-38,3

5. Nouveaux programmes d'investissement 2026

Nous avons détaillé ci-après les nouveaux projets d'investissement envisagés pour l'exercice 2026. À titre indicatif, ces projets résultent des recensements des besoins réalisés par les directions et ont vocation à être arbitrés au regard des capacités financières de la collectivité. Ils devront être priorisés en fonction des capacités financières de la commune et des opportunités de subventions :



5.1 Centre d'Incendie et de Secours

Projets : 64 MF

- Rénovation du CIS (phase étude)
- Installation de 20 poteaux incendie
- Alarmes incendie (Taiarui', Apea, Ariitama)
- Équipements de protection
- Lumafore et Signalétiques

Financements mobilisables : Subventions FIP et DETR (jusqu'à 80%)

5.2 Direction Générale des Services

Projets : 24 MF

- 2 véhicules électriques + borne carport
- Laboratoire de cuisine collaborative
- Aménagement du site internet de la mairie (**en cours**)

Financement : Commune, Fond vert, ADEME

5.3 Direction Générale des Services Techniques

Projets : 100 MF

- Clôture cuisine centrale
- Clôture cimetière et parc matériel
- Travaux urgents CJA (en cours)
- Travaux de voirie
- Aménagement du cimetière
- **BOM 12m3**
- **Véhicule plateau (service bâtiment)**
- Véhicule de service

Financements : FIP (80%) sur certains projets, DETR (80%), DDC (40 ou 60%)

5.4 Direction Jeunesse et Sports

Projets : 26 MF

- Achat d'un véhicule de service
- Réparation de la clôture de la MPT
- Phase étude stade TAVANA REIA

Financement : Commune, DETR (80%), Contrat de ville, DDC (40 ou 60%)

5.5 Direction des Ressources

Projets : 32 MF

- Kit Fare pour le SMG
- Véhicule de livraison
- Coffre-fort régie
- Matériels informatiques

Financements : DETR envisagée sur certains projets

5.6 Direction des Services à la Population

Projets : 32 MF

- Système d'adressage (étude, diagnostic, accompagnement)
- Fare, mobilier et équipement
- Logiciel de planification
- Acquisition borne à fil

Financements : FIP (80%) et DDC (40%)

6. La dette bancaire

A la clôture de l'exercice 2025, les dettes sont composées du prêt suivant :

Année d'encaissement	2017
Objet de la dette	Acquisition du terrain de l'école Tiamao
Financier	Agence française de développement (AFD)
Montant du prêt	52 292 953 F CFP
Durée	20 ans soit une fin en 2036
Taux	1.95%

Aucun autre emprunt n'est prévu.

7. Impacts sur le budget principal (BP) 2026

7.1 Le fonctionnement

7.1.1 Les recettes de fonctionnement

Chapitre	Libellé	BUDGET 2026	
013	ATTENUATION DES CHARGES	35 000 000	Remboursement CPS (+15 MF)
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES	72 500 000	Facturation RS (+ 35 MF) & Refacturation Vaipu (-17,6 MF)
73	IMPOTS ET TAXES	180 000 000	
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	846 978 261	FPIC (-15 MF)
75	AUTRES PRODUITS D'ACTIVITES	-	Absence de locations (-4,8 MF)
	TOTAL GESTION DES SERVICES	1 134 478 261	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	-	
78	REPRISES SUR PROVISIONS	-	
	TOTAL OPERATIONS REELLES	1 134 478 261	
042	OPERATIONS D'ORDRES DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	40 632 584	
	TOTAL OPERATIONS D'ODRE	1 175 110 845	
002	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	146 058 331	Excédent prévisionnel
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 321 169 176	

7.1.2 Les dépenses de fonctionnement

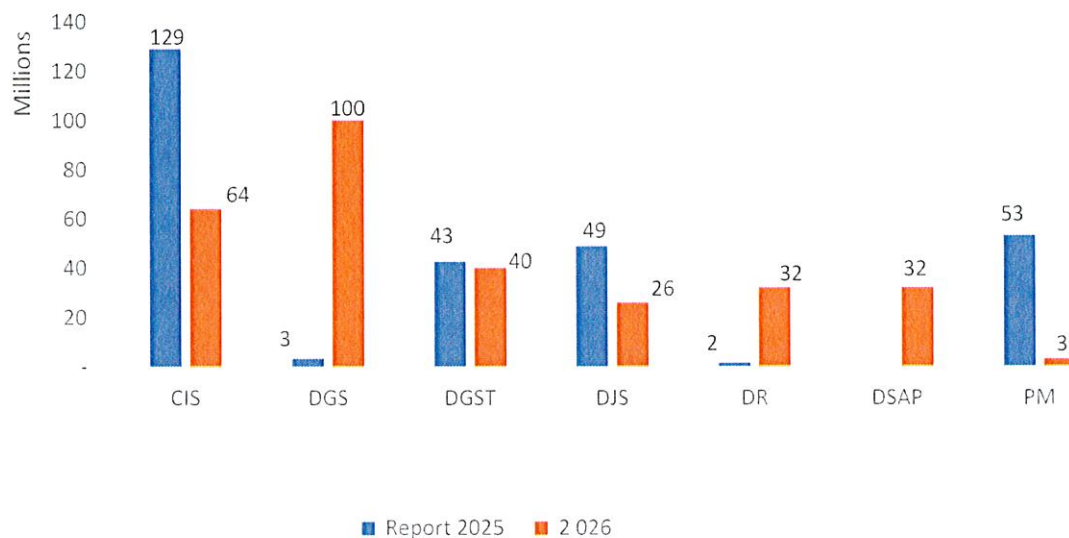
Chapitre	Libellé	BUDGET 2026	
011	CHARGES A CARACTERES GENERALES	313 316 381	Newrest (-14 MF)
012	CHARGES DE PERSONNELS	756 465 679	Baisse des charges CPS patronales (-38,8 MF)
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	176 960 378	ANV (+61,3 MF)
	TOTAL GESTION DES SERVICES	1 246 742 438	
66	CHARGES FINANCIERES	1 000 000	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	9 491 462	Subvention d'équilibre (-12 MF)
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	25 000 000	Provision (+10 MF)
	TOTAL OPERATIONS REELLES	1 282 233 900	
042	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	38 935 276	Amortissements (+10 MF)
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 321 169 176	

7.2 L'investissement

7.2.1 Les dépenses d'investissement

En matière d'investissement, le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) doit présenter les nouveaux projets d'investissement pour l'exercice 2026.

Il est néanmoins rappelé que les opérations d'investissement déjà actées au budget de l'exercice 2025 et des exercices antérieurs verront leur réalisation se poursuivre en 2026 grâce au report des crédits d'investissement de l'année 2025 :



Chapitre	Libellé	Budget 2026
	RAR 2025	279 158 976
	Nouveaux projets 2026	208 000 000
	TOTAL DEPENSES D'EQUIPEMENT	487 158 976
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	3 000 000
020	DEPENSES IMPREVUES	0
040	OPERATIONS D'ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTION	40 632 584
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	530 791 560

Principales OP en RAR 2025 :

Direction	Libellé	RAR 2025
CIS	Acquisition d'un CCFUM	68 936 492
PM	Etude technique et acquisition système vidéo-protection	41 264 033
DGST	Acquisition d'un camion	31 982 603
DJS	Acquisition d'un truck pour le transport scolaire	27 982 601
CIS	Acquisition VSAV 4	22 971 663
CIS	VSTT 2	18 970 394
CIS	EPI CIS	14 027 960

Principales nouvelles OP 2026 :

DIRECTION	BESOINS 2026	Total
CIS	RENOVATION CIS	\$ 000 000
CIS	20 POTEAUX INCENDIE POLYNESIENNE DES EAUX	\$ 000 000
CIS	ALARME INCENDIE TAHARU'U ELEMENTAIRE	\$ 000 000
CIS	ALARME INCENDIE APEA	\$ 000 000
CIS	EPI FI POUR SPP	\$ 000 000
CIS	LUMAFORÉ	\$ 000 000
CIS	ALARME INCENDIE ARIITAMA	\$ 000 000
CIS	PANNEAUX SIGNALÉTIQUE	\$ 000 000
DGS	2 VOITURES ELECTRIQUE DE SERVICE + BORNE CARPORT	\$ 000 000
DGS	LABORATOIR DE CUISINE COLAB	\$ 000 000
DGS	SITE DE LA MAIRIE	\$ 000 000
DGST	CLOTURE CUISINE CENTRALE	\$ 000 000
DGST	CLOTURE CIMETIERE + PARC A MATERIEL	\$ 000 000
DGST	CJA TRX URGENT	\$ 000 000
DGST	TRX DE VOIRIE	\$ 000 000
DGST	CIMETIERE TRX D'AMENAGEMENT	\$ 000 000
DGST	ACQUISITION D'UN CAMION BOM	44 000 000
DGST	ACQUISITION D'UN CAMION PLATEAU	\$ 000 000
DGST	ACQUISITION D'UN VEHICULE DE SERVICE	\$ 000 000
DJS	ACHAT D'UN VEHICULE DE SERVICE	\$ 000 000
DJS	REPARATION CLOTURE EN PEINTURE DE LA MPT	\$ 000 000
DJS	PHASE ETUDE STADE TAVANA REIA	10 000 000
DR	KIT FARE OPH SMG	\$ 000 000
DR	VEHICULE DE LIVRAISON POUR LE SMG + ASSURANCE	\$ 000 000
DR	COFFRE FORT REGIE	\$ 000 000
DR	Matériels informatiques (DR)	\$ 000 000
DSAP	ADRESSAGE :	\$ 000 000
DSAP	MOBILIER ET EQUIPEMENT	\$ 000 000
DSAP	LOGICIEL DE PLANIFICATION	\$ 000 000
DSAP	ACQUISITION BORNE A FIL	\$ 000 000

7.2.2 Les recettes d'investissement

Aucune recette nouvelle n'est inscrite en section d'investissement, les programmes en cours disposant déjà de l'ensemble de leurs financements.

Pour l'exercice 2026, les seules recettes nouvelles prises en compte correspondent à la dotation annuelle FIP - DNAI, servie par l'État, pour un montant de 96 MF.

Chapitre	Libellé	Budget 2026	
13	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	249 959 458	RAR 2025
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	96 000 000	DNAI
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	-	
021	Virement de la section de fonctionnement	-	
	TOTAL DES RECETTES REELLES	345 959 458	
040	OPERATIONS D'ORDRES DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	38 935 276	Amortissements
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	38 935 276	
001	EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE	451 868 974	Excédent prévisionnel
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	836 763 708	

8. Impacts sur le budget annexe des déchets (BAD) 2026

8.1 Le fonctionnement

8.1.1 Les recettes de fonctionnement

Chapitre	Libellé	Budget 2026	
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES	42 000 000	Idem N-1
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	8 033 102	Subvention d'équilibre (-12 MF)
	TOTAL OPERATIONS REELLES	50 033 102	
042	OPERATIONS D'ORDRES	6 628 055	Reprise de QP (+2 MF)
002	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	4 651 715	Excédent prévisionnel
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	61 312 872	

8.1.2 Les dépenses de fonctionnement

Chapitre	Libellé	Budget 2026	
011	CHARGES A CARACTERES GENERALES	6 952 400	Idem N-1
012	CHARGES DE PERSONNELS	40 200 000	RI (+0,5 MF)
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	7 000 000	Provisions (+2 MF)
	TOTAL OPERATIONS REELLES	54 152 400	
042	OPERATIONS D'ORDRES	7 160 472	Absence de réformes sur 2026 (-4,5 MF)
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	61 312 872	

8.2 L'investissement

8.2.1 Les dépenses d'investissement – continuité du programme d'achats de bacs

En matière d'investissement, le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) doit présenter les nouveaux projets d'investissement pour l'exercice 2026. Il est néanmoins rappelé que les opérations d'investissement déjà actées au budget de l'exercice 2025 et des exercices antérieurs verront leur réalisation se poursuivre en 2026 grâce au report des crédits d'investissement de l'année 2025 :

Un recensement sera réalisé en 2026 afin d'identifier précisément les besoins en bacs de 120 litres et de 660 litres. La dépense afférente est estimée à 10 MF.

Chapitre	Libellé	Budget 2026
2188	Acquisition bacs de collecte sélective	10 000 000
	TOTAL OPERATIONS D'EQUIPEMENT	10 000 000
040	OPERATIONS D'ORDRES	6 628 055
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	16 628 055

8.2.2 Les recettes d'investissement

Aucune recette nouvelle n'est inscrite en section d'investissement, les programmes en cours disposant déjà de l'ensemble de leurs financements.

Chapitre	Libellé	Budget 2026	
13	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	0	
040	OPERATIONS D'ORDRES	7 160 472	
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	7 160 472	
001	EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE	14 542 141	Excédent prévisionnel
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	21 702 613	